

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL N°17

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

Délibération n°2022-22

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de membres présents : 32
Nombre de votants : 29

Date de convocation : 23 septembre 2022
Secrétaire de séance : Romain COTTEY

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES		X	
	AGATY GUILLAUME		X		BOUCHARD MARC			X
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			MIVIERE PASCALE			X
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG		X	
	PONCIN GEORGES			X	LOTTE BERNARD	X		
	BIGOT AGNES	X			POLONIA JOSEPH			X
	GARREAU ELISABETH		X		SANJUAN CATHERINE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			MARQUOIS MICHEL		X	
	DUBOST MICHEL	X			BODILLARD MARIE-CLAUDE	X		
	CAMILLERI JEAN-LUC	X			GOYON MARIE-ANGELIQUE	X		
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
	CHANEL BRIGITTE		X		ROZIER JOELLE	X		
CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL			X	
RABUEL CLAUDE	X			LAURENT MICHELE		X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN	X			BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	LUX JEAN-MICHEL	X			LUCENET THIERRY		X	
	VIOT DOMINIQUE	X			RIBOLLET ROGER		X	
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE	X			CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE		X		DOUCET-BON BRUNO			X
	ROBERT MAGALI		X		PERRAUD CAMILLE			X
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD		X		PROST PHILIPPE			X
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	LAIDET ANTHONY	X			BEAUDET NATAHALIE		X	
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC			X	

OBJET : Evolution des tarifs des bacs de pré-tri et délibération des prix de vente au public des composteurs 800 litres.

Au vu du contexte économique et de l'évolution des coûts d'achat, le Président propose d'ajuster le prix de cession des bacs de pré-tri.

Auparavant vendu 10 € aux usagers, les bacs de pré-tri seront cédés aux prix de 17€ TTC.

Le SMIDOM devant réglementaire par ailleurs, favoriser les collectes à la source des Bio-Déchets et le compostage des déchets verts pour les professionnels et les administrations, le Président propose la vente de composteurs 800 litres.

Le composteur initial accessoirisés (grille anti-rongeur et fourche intégré) serait vendu au prix de 250 € TTC. Les composteurs simples (généralement utilisé pour la matière sèche et la maturation) seraient vendus au prix de 100€ TTC. La mise en place d'un site de compostage s'élèverai donc à 450€. Pour le cas où le Smidom bénéficierait de subventions (ADEME, région AURA, Organom, Sytraival,) le prix de vente sera minoré du montant de la subvention perçue.

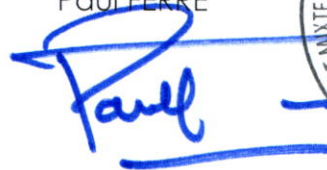
Le Comité syndical après délibération AUTORISE le Président du SMIDOM à :

- Mettre en œuvre les tarifs concernant les bacs de pré tri et les composteurs 800 litres.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le 30 septembre 2022

Le Président,
Paul FERRE



Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de l'Ain le 10.10.2022 .

et publication ou notification le 10.10.2022 .